

Image not found or type unknown



Je doit "baguarer"avec ma femme qui est parti,pour voir mon fils

Par **default**, le **10/04/2010** à **12:06**

Bonjour,rnma femme a quitter la maison que nous avons acheter en indivision,car pas maries apres 15 an de vie commune,pour retourner chez ces parents.nous avons un enfant de 2 an.depuis maintenant un mois et demi qu elle est parti,elle ne veut quasiment pas me donner mon fils.que dit la loi au sujet du"partage"de l enfant sans decision de justice?